

Examen écrit

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
Communication			1.6%
	Choisir un style de communication adapté à la situation.	Démontrer sa connaissance de la terminologie médicale et de celle de l'optométrie.	
	Utiliser l'écoute active.	Démontrer sa connaissance des principes de l'écoute active.	
	Annoncer avec tact et efficacité les nouvelles délicates au patient.	Démontrer sa connaissance des approches utilisées pour annoncer des nouvelles de nature délicate.	
Professionalisme			3.2%
	Tenir à jour des dossiers complets.	Démontrer sa connaissance des principes de la tenue de dossiers dans le contexte de la pratique professionnelle.	
	Se conformer aux exigences de déclaration obligatoire.	Démontrer sa connaissance des situations où le signalement obligatoire d'un cas peut s'appliquer.	
	Promouvoir ses services en étant respectueux de l'éthique.	Démontrer sa connaissance des principes de la prise de décision devant un dilemme éthique. Démontrer sa connaissance des pratiques éthiques en matière de publicité. Reconnaître et gérer un conflit d'intérêts.	
	Entretenir sa santé physique et mentale pour pouvoir répondre aux exigences de la pratique de l'optométrie.	Démontrer sa connaissance des stratégies pour maintenir une santé physique et mentale propice à une pratique efficace.	
Soins centrés sur le patient			6.5%
	Adapter la démarche de soins à l'état physique et émotionnel du patient, à son niveau intellectuel et à son appartenance culturelle.	Démontrer sa compréhension de la façon d'adapter les méthodes d'entrevue et de communication aux différentes caractéristiques physiques, émotionnelles, intellectuelles et culturelles des patients. Démontrer sa connaissance des techniques d'examen appropriées pour des patients aux caractéristiques physiques, émotionnelles, intellectuelles et culturelles diversifiées. Démontrer sa compréhension de la façon d'administrer des soins à des patients aux caractéristiques physiques, émotionnelles, intellectuelles et culturelles diversifiées.	
	Établir un processus de prise de décision partagée avec le patient.	Démontrer sa connaissance de la façon de partager les pouvoirs et les responsabilités avec un patient et, le cas échéant, avec des soignants.	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
	Faire participer, le cas échéant, les proches et les aidants aux décisions concernant les soins.	Reconnaître les situations où la participation de la famille et des aidants aux décisions relatives aux soins est indiquée. Démontrer sa compréhension des méthodes favorisant la participation de la famille et des aidants aux décisions relatives aux soins. Démontrer sa compréhension des besoins des soignants et de leur contribution potentielle.	
	Conseiller le patient quant aux différentes options de traitement qui s'offrent à lui.	Déterminer un plan de soins qui reflète la personne dans son ensemble et non seulement ses besoins visuels. Démontrer sa connaissance des méthodes pour soulager la douleur et la souffrance et pour apaiser la peur et l'anxiété.	
	Reconnaître le droit du patient de décider des modalités d'évaluation et de traitement.	Démontrer sa reconnaissance du droit du patient à participer activement aux décisions qui concernent tous les aspects de ses soins. Démontrer sa connaissance de l'obligation morale de dispenser des soins indépendamment de la décision du patient à cet égard.	
	Obtenir le consentement éclairé continu du patient aux examens et traitements, et conserver cette information dans son dossier.	Démontrer sa compréhension des exigences en matière de consentement éclairé. Démontrer sa connaissance des méthodes pour obtenir un consentement éclairé et ses applications.	
	Protéger la confidentialité des renseignements personnels et la vie privée du patient.	Démontrer sa compréhension des droits du patient en matière de protection de la vie privée et ses applications. Démontrer sa compréhension des droits du patient en matière de respect de la confidentialité et ses applications.	
Évaluation			27.4%
	Questionner le patient méthodiquement, en adoptant une attitude réceptive et souple.	Démontrer sa connaissance des affections oculaires et systémiques observées chez les patients qui consultent.	
	Recueillir l'information pertinente sur les antécédents oculovisuels, médicaux, familiaux et sociaux ainsi que sur les facteurs de risque.	Démontrer sa connaissance des questions appropriées pour recueillir des antécédents oculaires et médicaux pertinents complets. Démontrer sa connaissance des questions appropriées pour recueillir des renseignements complets sur les antécédents familiaux et sociaux. Démontrer sa connaissance des questions appropriées pour recueillir des renseignements complets sur les facteurs de risque.	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
	Noter toute observation sur l'état général du patient susceptible de faciliter son évaluation.	Cerner les caractéristiques physiques et comportementales du patient susceptibles d'aider à établir un diagnostic différentiel initial.	
	Élaborer un plan d'évaluation fondé sur le diagnostic différentiel initial ou confirmer l'état de normalité.	Poser un diagnostic différentiel fondé sur l'information disponible. Désigner les composantes d'un plan d'évaluation en vue d'évaluer les systèmes à la recherche d'anomalies. Désigner les composantes de l'évaluation d'un problème précis du diagnostic différentiel.	
	Choisir les évaluations en tenant compte des capacités du patient et des contre-indications.	Démontrer sa connaissance de stratégies d'évaluation adaptées à des populations spéciales. Démontrer sa connaissance des contre-indications de certains tests, notamment en cas d'allergies aux médicaments et d'affections systémiques.	
	Évaluer l'état réfractif.	Démontrer sa connaissance des procédures couramment utilisées pour évaluer l'état réfractif chez l'adulte et l'enfant.	
	Évaluer l'état de santé oculaire.	Démontrer sa connaissance des procédures couramment utilisées pour évaluer la santé oculaire chez l'adulte et l'enfant.	
	Évaluer la vision binoculaire.	Démontrer sa connaissance des procédures couramment utilisées pour évaluer la vision binoculaire chez l'adulte et l'enfant.	
	Évaluer la fonction sensorielle.	Démontrer sa connaissance des procédures couramment utilisées pour évaluer la fonction sensorielle.	
	Modifier la stratégie d'évaluation selon les renseignements recueillis.	Savoir reconnaître les situations où des tests supplémentaires sont indiqués, tels que l'indentation sclérale, la pression intraoculaire (PIO) diurne, la pachymétrie, la coloration des tissus, l'analyse des larmes, les tests de la fonction lacrymale et l'état réfractif sous cycloplégie ou avec lunettes d'essai. Savoir reconnaître les situations où certains tests, notamment la dilatation pupillaire en présence d'un angle iridocornéen étroit, sont contre-indiqués.	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
	Choisir les tests en laboratoire et les examens d'imagerie diagnostique appropriés.	<p>Savoir reconnaître les situations où une photo de fond d'œil, une topographie cornéenne, une tomographie par cohérence optique (OCT), un examen par périmétrie automatisée, une tomographie rétinienne de Heidelberg (HRT), des tests électrodiagnostiques ou une échographie en mode B sont indiqués.</p> <p>Savoir reconnaître les situations où des tests de laboratoire (cultures, analyses de sang, etc.) et le recours à l'imagerie médicale sont indiqués.</p>	
Diagnostic et planification			22.6%
	Utiliser le raisonnement clinique pour interpréter les données d'évaluation et établir un diagnostic ou des diagnostics différentiels.	<p>Démontrer sa connaissance des normes établies à l'égard des résultats de tests.</p> <p>Établir un lien entre les résultats des tests ayant trait au problème énoncé et des affections oculaires et systémiques courantes.</p> <p>Établir un lien entre les résultats anormaux de tests de routine et des affections oculaires et systémiques courantes.</p> <p>Établir un diagnostic différentiel initial.</p> <p>Préciser et revoir le diagnostic différentiel.</p> <p>Établir un diagnostic provisoire dans la mesure du possible.</p> <p>Établir un diagnostic final dans la mesure du possible.</p>	
	Utiliser le raisonnement clinique pour interpréter les données d'évaluation et évaluer le risque de survenue de troubles oculaires.	<p>Démontrer sa connaissance des facteurs de risque de différentes affections oculaires.</p> <p>Déterminer, en fonction des évaluations, le risque relatif de développer des affections oculaires.</p>	
	Reconnaître les problèmes médicaux urgents et prendre les mesures qui s'imposent.	<p>Démontrer sa connaissance des signes et symptômes d'affections oculaires ou systémiques nécessitant une attention immédiate, et des mesures qui doivent être prises.</p>	
	Reconnaître les diagnostics oculaires nécessitant une prise en charge par d'autres professionnels de la santé.	<p>Reconnaître les résultats nécessitant une évaluation approfondie ou l'établissement d'un diagnostic par un autre professionnel de la santé.</p> <p>Reconnaître les affections qui n'entrent pas dans le cadre de la pratique de l'optométrie et nécessitent l'orientation du patient vers un autre professionnel ou sa prise en charge concertée.</p> <p>Reconnaître les affections qui requièrent l'orientation du patient vers un autre optométriste ou sa prise en charge concertée avec un autre optométriste.</p>	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
	Reconnaître les maladies systémiques potentielles nécessitant une évaluation par d'autres professionnels de la santé.	Reconnaître les résultats nécessitant une évaluation approfondie ou l'établissement d'un diagnostic par un autre professionnel de la santé.	
	Élaborer un plan de prise en charge.	Déterminer les différentes options de prise en charge et les résultats attendus. Recommander un plan de prise en charge en tenant compte des valeurs, des priorités et des attentes du patient. Recommander un calendrier de suivi.	
	Reconnaître la complexité et les ambiguïtés inhérentes à un diagnostic et à un traitement, et agir en conséquence.	Démontrer sa connaissance des facteurs qui contribuent aux incertitudes à l'égard du diagnostic et du traitement. Démontrer sa connaissance des erreurs occasionnant un diagnostic tardif, un diagnostic erroné ou un traitement inapproprié. Recourir à des stratégies de gestion des incertitudes et des erreurs.	
Prise en charge du patient			24.2%

Prescrire des traitements et des lentilles ophtalmiques pour corriger ou améliorer la vision.

Établir une ordonnance pour des lunettes adaptées à l'état réfractif et aux considérations propres à chaque patient.
Démontrer sa connaissance d'un format d'ordonnance adéquat.
Démontrer sa connaissance des différents types de lentilles ophtalmiques (multifocales, unifocales, « occupationnelles » et à surfaçage numérique).
Déterminer les paramètres de lentilles cornéennes destinées à des patients qui requièrent des lentilles souples, toriques, bifocales, sclérales ou rigides perméables au gaz (RPG).
Déterminer les paramètres de lentilles cornéennes destinées à des patients qui présentent un kératocône, qui ont subi une kératoplastie pénétrante, qui ont un astigmatisme irrégulier ou qui ont subi une chirurgie réfractive.
Déterminer les paramètres de lunettes visant à corriger une anisétropie.
Démontrer sa connaissance des principes et propriétés optiques de dispositifs destinés à un patient ayant une basse vision.
Déterminer un plan de traitement de la vision, avec et sans lentilles (y compris le prisme et la puissance d'addition), pour des troubles de la vision binoculaire et de l'accommodation.

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
	Prescrire des traitements pharmacologiques.	<p>Distinguer, parmi des patients présentant un trouble de la vision binoculaire, ceux qui nécessitent une chirurgie de ceux pour lesquels seul un traitement de la vision, avec ou sans lentilles, serait profitable.</p> <p>Déterminer un plan de traitement de l'amblyopie par correction réfractive et occlusion.</p> <p>Démontrer sa connaissance des modalités de correction de la presbytie autres que le port de lunettes.</p> <p>Démontrer sa connaissance des concepts généraux de l'orthokératologie.</p> <p>Connaître les indications et les contre-indications de la chirurgie réfractive.</p> <p>Démontrer sa connaissance de la conception des lentilles intraoculaires utilisées dans la chirurgie de la cataracte.</p> <p>Déterminer un plan de prise en charge pour le traitement pharmaceutique des glaucomes primaire et secondaire.</p> <p>Déterminer un plan de prise en charge pour le traitement pharmacologique d'un glaucome aigu par fermeture de l'angle.</p> <p>Démontrer sa connaissance du format adéquat d'une ordonnance pharmaceutique.</p> <p>Déterminer un plan de gestion pour le traitement pharmaceutique de pathologies du segment antérieur.</p> <p>Démontrer sa connaissance des gouttes et des onguents en vente libre utilisés dans le traitement des pathologies du segment antérieur.</p> <p>Démontrer sa connaissance des suppléments nutritionnels oraux utilisés en présence de certaines affections oculaires.</p> <p>Reconnaître les indications du traitement pharmaceutique de l'amblyopie.</p> <p>Démontrer sa connaissance des solutions pour lentilles cornéennes et de leur schéma posologique respectif.</p> <p>Démontrer sa connaissance des interactions médicamenteuses, des réactions indésirables et des effets secondaires.</p>	
	Fournir des lentilles ophtalmiques pour corriger ou améliorer la vision.	<p>Démontrer sa connaissance des paramètres et des tolérances pour les lentilles ophtalmiques et les montures.</p>	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
		<p>Démontrer sa connaissance à l'égard de la sélection de montures et de matériaux de lentilles adaptés aux ordonnances requises.</p> <p>Démontrer sa connaissance des paramètres, des matériaux, de la durée d'utilisation et de l'entretien des lentilles cornéennes.</p> <p>Démontrer sa connaissance du counseling en matière d'aides visuelles conçues pour la basse vision.</p>	
	Exécuter des interventions thérapeutiques.	<p>Démontrer sa connaissance des techniques de retrait d'un corps étranger de la cornée ou de la conjonctive.</p> <p>Démontrer sa connaissance des méthodes de dilatation et d'irrigation du système lacrymal.</p> <p>Démontrer sa connaissance des procédures courantes pour traiter les paupières, notamment l'expression des glandes et l'épilation des cils.</p> <p>Démontrer sa connaissance du traitement par indentation d'un glaucome aigu par fermeture de l'angle.</p> <p>Démontrer sa connaissance des techniques de mise en place et de retrait de bouchons méatiques lacrymaux.</p> <p>Démontrer sa connaissance de l'utilisation de lentilles cornéennes pansement.</p> <p>Démontrer sa connaissance des techniques d'hygiène des paupières.</p> <p>Démontrer sa connaissance du débridement de la cornée.</p>	
	Éduquer le patient à participer à la prise en charge de ses troubles oculaires.	<p>Démontrer sa connaissance des effets oculaires secondaires associés à certains médicaments à action systémique.</p> <p>Démontrer sa connaissance des circonstances dans lesquelles le patient présentant une déficience visuelle peut bénéficier de mesures d'adaptation.</p>	
	Offrir des conseils sur la sécurité oculaire dans des cas particuliers de milieu de travail ou de loisirs.	<p>Démontrer sa connaissance des indications de l'utilisation d'une protection oculaire, notamment dans le contexte d'affections monoculaires et de la pratique de sports et pour des applications en milieu de travail.</p> <p>Démontrer sa connaissance des dispositifs et des matériaux ophtalmiques assurant une protection oculaire adéquate.</p>	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
		Démontrer sa connaissance des risques et des complications éventuelles associés au port de lentilles cornéennes.	
	Informer le patient des mesures à prendre en cas d'inefficacité du plan de traitement ou d'effets indésirables.	Démontrer sa connaissance des mesures que doit prendre un patient qui ne parvient pas à s'adapter à des dispositifs conçus pour améliorer sa vision. Démontrer sa connaissance des mesures que doit prendre un patient lorsque les médicaments prescrits sont inefficaces ou produisent des effets indésirables. Démontrer sa connaissance des mesures que doit prendre un patient lorsque les soins à domicile sont inefficaces ou produisent des effets indésirables.	
	Informer le patient de la nécessité d'assurer un suivi et de la fréquence des visites de suivi.	Démontrer sa connaissance des modalités de suivi chez les patients qui portent des lentilles cornéennes. Démontrer sa connaissance des modalités de suivi chez les patients qui ont subi une chirurgie oculaire. Démontrer sa connaissance des modalités de suivi chez les patients traités pour une maladie oculaire.	
	Modifier le plan de traitement du patient au besoin, selon sa réponse au traitement.	Démontrer sa connaissance des réponses thérapeutiques nécessitant une modification du plan de prise en charge. Démontrer sa connaissance des options thérapeutiques de remplacement. Démontrer sa connaissance des réponses thérapeutiques nécessitant une intervention urgente. Reconnaître les réponses thérapeutiques nécessitant l'orientation du patient vers un autre professionnel de la santé.	
	Diriger le patient vers un professionnel de la santé approprié.	Orienter le patient vers le praticien compétent. Cibler l'information appropriée à transmettre dans le cadre de l'orientation d'un patient. Reconnaître l'urgence d'orienter le patient vers un autre professionnel.	
Pratique fondée sur la collaboration			6.5%
	Identifier d'autres professionnels qui devraient être consultés dans le cadre des soins du patient.	Démontrer sa connaissance des champs de pratique d'autres professionnels pertinents pour le soin du patient. Cerner les situations où la collaboration avec d'autres professionnels de la santé est indiquée. Cerner les situations où la collaboration avec des éducateurs est indiquée.	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
		<p>Cerner les situations où la collaboration avec le personnel des services sociaux est indiquée.</p> <p>Connaître les spécialités médicales vers lesquelles les patients sont généralement orientés.</p> <p>Connaître les surspécialités du domaine de l'ophtalmologie.</p>	
	Communiquer efficacement avec le patient et d'autres professionnels de la santé pour permettre la prestation de soins concertés.	<p>Démontrer sa connaissance des avantages des soins concertés.</p> <p>Cibler l'information appropriée qui doit être communiquée pour faciliter les soins concertés.</p>	
	Apporter une contribution efficace en tant que membre d'une équipe multidisciplinaire.	<p>Démontrer sa connaissance du rôle des optométristes en milieu de soins de santé pluridisciplinaires.</p> <p>Reconnaître les rôles, responsabilités et compétences des autres membres de l'équipe.</p> <p>Démontrer sa connaissance des principes qui sous-tendent les soins intégrés.</p> <p>Reconnaître les situations où des échanges avec l'équipe de soins sont nécessaires pour faire le point.</p>	
	Partager la prise en charge du patient lorsque c'est nécessaire.	<p>Reconnaître les situations où la prise en charge concertée avec un autre optométriste ou un autre professionnel de la santé est nécessaire.</p> <p>Démontrer sa connaissance des principes d'une prise en charge concertée efficace.</p> <p>Connaître les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe de soins.</p> <p>Démontrer sa compréhension des risques et des responsabilités associés à la prise en charge concertée.</p>	
Savoir			3.2%
	Évaluer la littérature afin de déterminer ce qui constitue une pratique appropriée et de qualité.	<p>Appliquer les principes de la médecine fondée sur des données probantes pour cibler l'information pertinente à une situation clinique donnée.</p> <p>Démontrer sa connaissance des différents protocoles d'étude.</p> <p>Démontrer sa connaissance des concepts statistiques.</p> <p>Démontrer sa connaissance des facteurs qui compromettent la validité, l'importance et l'applicabilité de l'information publiée.</p>	
	Intégrer les données factuelles à la prise de décision.	<p>Appliquer des données probantes à un scénario de soins individuels, tout en intégrant l'expérience clinique et les valeurs du patient.</p>	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
Gestion de la pratique	Mettre en place des mesures d'hygiène et de lutte contre les infections.	<p>Démontrer sa connaissance des principes de la prévention des maladies transmissibles et du contrôle des infections.</p> <p>Démontrer sa connaissance des méthodes pour nettoyer, désinfecter et stériliser le matériel.</p> <p>Démontrer sa connaissance des méthodes pour nettoyer et désinfecter les lentilles cornéennes.</p> <p>Démontrer sa connaissance des méthodes pour nettoyer et désinfecter les locaux de travail.</p> <p>Démontrer sa connaissance des protocoles de gestion des éclaboussures de sang et d'autres liquides corporels.</p> <p>Démontrer sa connaissance des principes de la gestion des objets tranchants et autres biorisques.</p>	4.8%
	Établir des procédures de triage.	<p>Démontrer sa connaissance de ce qui constitue une urgence.</p> <p>Démontrer sa connaissance des protocoles de priorisation et de gestion des soins d'urgence.</p> <p>Démontrer sa connaissance des protocoles de priorisation des soins optométriques non urgents.</p> <p>Démontrer sa compréhension des limites du personnel de soutien sur le plan des connaissances et des compétences.</p>	
	Assurer la prestation rapide de soins d'optométrie d'urgence.	<p>Démontrer sa connaissance des possibilités de soins d'urgence après les heures régulières.</p>	
			100.00%

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
Communication			12.5%
	Communiquer clairement, à l'oral et à l'écrit.	S'exprimer de façon claire et concise, en utilisant un langage simple. S'exprimer en utilisant un ton et une gestuelle appropriés. Écrire de façon lisible et concise, en utilisant un langage simple.	
	Choisir un style de communication adapté à la situation.	Adapter ses interactions à la capacité de communication et de compréhension du patient. Utiliser les abréviations courantes du domaine médical et de l'optométrie dans les communications écrites et les dossiers médicaux. Véhiculer des concepts médicaux et des notions d'optométrie en utilisant un langage simple.	
	Utiliser l'écoute active.	Réagir adéquatement au langage corporel du destinataire. Appliquer les principes de l'écoute active.	
	Appliquer des stratégies de résolution de conflits.	Démontrer sa connaissance des principes de la négociation et de la gestion de conflits. Être conscient de ce qu'implique l'incapacité à résoudre des conflits.	
	Annoncer avec tact et efficacité les nouvelles délicates au patient.	Communiquer en témoignant de l'empathie.	
Professionalisme			6.3%
	Maintenir une distance professionnelle avec le patient.	Démontrer sa connaissance des éléments essentiels du concept de « relation professionnelle ». Démontrer sa connaissance des conséquences d'un déséquilibre du pouvoir sur les relations.	
	Promouvoir ses services en étant respectueux de l'éthique.	Appliquer les principes d'éthique pertinents à la présentation d'options de prise en charge.	
Soins centrés sur le patient			18.8%
	Adapter la démarche de soins à l'état physique et émotionnel du patient, à son niveau intellectuel et à son appartenance culturelle.	Adapter l'environnement pour assurer un confort physique accru. Apporter au besoin son soutien émotionnel.	
	Établir un processus de prise de décision partagée avec le patient.	Chercher à connaître les valeurs et les préférences du patient en ce qui concerne les soins. Dialoguer avec le patient pour favoriser la compréhension, l'acceptation et la collaboration. Cibler les objectifs communs de traitement.	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
	Faire participer, le cas échéant, les proches et les aidants aux décisions concernant les soins.	Reconnaître les situations où la participation de la famille et des aidants aux décisions relatives aux soins est indiquée. Démontrer sa compréhension des méthodes favorisant la participation de la famille et des aidants aux décisions relatives aux soins. Démontrer sa compréhension des besoins des soignants et de leur contribution potentielle.	
	Expliquer tous les aspects des soins d'optométrie et des questions de santé liées d'une manière compréhensible pour le patient.	Fournir des renseignements détaillés. Vérifier que les renseignements transmis ont été bien compris. Évaluer si le patient a besoin de renseignements additionnels. Présenter toutes les options de prise en charge.	
	Reconnaître le droit du patient de décider des modalités d'évaluation et de traitement.	Démontrer sa reconnaissance du droit du patient à participer activement aux décisions qui concernent tous les aspects de ses soins. Démontrer sa connaissance de l'obligation morale de dispenser des soins indépendamment de la décision du patient à cet égard.	
Évaluation			31.2%
	Questionner le patient méthodiquement, en adoptant une attitude réceptive et souple.	Utiliser ses connaissances en matière d'affections oculaires et systémiques pour guider l'entrevue. Adapter ses questions aux réactions du patient. Reconnaître des descriptions courantes de la symptomatologie.	
	Cerner les raisons principales ayant poussé le patient à consulter et connaître ses opinions, ses points de vue.	Amener le patient à exprimer sa plainte principale et ses attentes. Cerner les plaintes secondaires. Obtenir des renseignements complets sur les symptômes et les inquiétudes.	
	Recueillir l'information pertinente sur les antécédents oculovisuels, médicaux, familiaux et sociaux ainsi que sur les facteurs de risque.	Utiliser l'interrogation systématique pour obtenir des renseignements détaillés.	
	Noter toute observation sur l'état général du patient susceptible de faciliter son évaluation.	Cerner les caractéristiques physiques et comportementales du patient susceptibles d'aider à établir un diagnostic différentiel initial.	
	Évaluer l'état réfractif.	Déterminer la réfraction objective à l'aide d'une rétinoscopie. Déterminer la réfraction subjective pour la vision de loin au moyen d'un visiomètre. Déterminer l'addition pour la vision de près à l'aide de la méthode des cylindres croisés, de la méthode de Sheard ou de celle fondée sur l'âge.	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
	Évaluer l'état de santé oculaire.	<p>Mesurer la courbure de la cornée en utilisant la kératométrie manuelle.</p> <p>Déterminer tous les paramètres des verres correcteurs actuels.</p> <p>Déterminer tous les paramètres d'autres dispositifs optiques.</p> <p>Déterminer l'état de santé du segment antérieur et des annexes oculaires à l'aide d'une biomicroscopie.</p> <p>Déterminer l'état de santé du segment postérieur à l'aide d'une biomicroscopie du fond d'œil et d'une ophtalmoscopie directe et indirecte.</p> <p>Déterminer l'état de santé du cristallin et du fond d'œil sur pupille dilatée.</p> <p>Déterminer la pression intraoculaire au moyen d'un tonomètre à aplanation.</p> <p>Déterminer l'angle de la chambre antérieure à l'aide d'un gonioscope.</p> <p>Déterminer la taille des pupilles et leur fonction.</p>	
	Évaluer la vision binoculaire.	<p>Déterminer la distance interpupillaire en vision de loin et de près.</p> <p>Déterminer l'alignement oculaire de loin et de près au moyen des tests de l'écran unilatéral et alterné.</p> <p>Déterminer la motilité oculaire à l'aide du « patron en H ».</p> <p>Déterminer les réserves de vergence à l'aide de barres de prisme ou de prismes en rotation.</p> <p>Mesurer les saccades oculaires.</p> <p>Déterminer l'amplitude d'accommodation au moyen de la méthode du PPA (punctum proximum d'accommodation, dite « push-up ») et de la méthode de Sheard.</p> <p>Déterminer le point rapproché de convergence.</p> <p>Mesurer la phorie verticale à l'aide d'une tige de Maddox et de prismes.</p> <p>Mesurer la comitance à l'aide du test de l'écran alterné.</p>	
	Évaluer la fonction sensorielle.	<p>Mesurer la stéréopsie à l'aide d'images polarisées.</p> <p>Déterminer l'acuité monoculaire et binoculaire corrigée et non corrigée, de près et de loin.</p> <p>Évaluer le champ visuel par confrontation à l'aide de la technique consistant à demander au patient de compter le nombre de doigts présentés.</p> <p>Évaluer le champ visuel central à l'aide de la grille d'Amsler.</p>	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
		<p>Évaluer la vision des couleurs au moyen des tests de dépistage Ishihara ou D-15, ou des planches AO HRR (American Optical Hardy-Rand Rittler). Déterminer la qualité de la fusion à l'aide du test de Worth. Déterminer la sensibilité aux contrastes à l'aide de la table de Pelli-Robson.</p> <p>Réaliser diverses procédures et mesures, notamment : indentation de la sclère, pression intraoculaire (PIO) diurne, pachymétrie, coloration des tissus, évaluation des larmes, fonction lacrymale, réfraction sous cycloplégie et à l'aide de lunettes d'essai.</p>	
	Modifier la stratégie d'évaluation selon les renseignements recueillis.		
Diagnostic et planification			6.2%
	Utiliser le raisonnement clinique pour interpréter les données d'évaluation et établir un diagnostic ou des diagnostics différentiels.	<p>Démontrer sa connaissance des normes établies à l'égard des résultats de tests. Établir un lien entre les résultats des tests ayant trait au problème énoncé et des affections oculaires et systémiques courantes. Établir un lien entre les résultats anormaux de tests de routine et des affections oculaires et systémiques courantes. Établir un diagnostic différentiel initial. Préciser et revoir le diagnostic différentiel. Établir un diagnostic provisoire dans la mesure du possible. Établir un diagnostic final dans la mesure du possible.</p>	
	Utiliser le raisonnement clinique pour interpréter les données d'évaluation et évaluer le risque de survenue de troubles oculaires.	<p>Démontrer sa connaissance des facteurs de risque de différentes affections oculaires. Déterminer, en fonction des évaluations, le risque relatif de développer des affections oculaires.</p>	
	Reconnaître les problèmes médicaux urgents et prendre les mesures qui s'imposent.	<p>Démontrer sa connaissance des signes et symptômes d'affections oculaires ou systémiques nécessitant une attention immédiate, et des mesures qui doivent être prises.</p>	
	Reconnaître les diagnostics oculaires nécessitant une prise en charge par d'autres professionnels de la santé.	<p>Reconnaître les résultats nécessitant une évaluation approfondie ou l'établissement d'un diagnostic par un autre professionnel de la santé. Reconnaître les affections qui n'entrent pas dans le cadre de la pratique de l'optométrie et nécessitent l'orientation du patient vers un autre professionnel ou sa prise en charge concertée.</p>	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
	Reconnaître les maladies systémiques potentielles nécessitant une évaluation par d'autres professionnels de la santé.	Reconnaître les affections qui requièrent l'orientation du patient vers un autre optométriste ou sa prise en charge concertée avec un autre optométriste.	
	Élaborer un plan de prise en charge.	Reconnaître les résultats nécessitant une évaluation approfondie ou l'établissement d'un diagnostic par un autre professionnel de la santé. Déterminer les différentes options de prise en charge et les résultats attendus. Recommander un plan de prise en charge en tenant compte des valeurs, des priorités et des attentes du patient. Convenir d'un plan de prise en charge avec le patient. Recommander un calendrier de suivi.	
	Reconnaître la complexité et les ambiguïtés inhérentes à un diagnostic et à un traitement, et agir en conséquence.	Démontrer sa connaissance des facteurs qui contribuent aux incertitudes à l'égard du diagnostic et du traitement. Démontrer sa connaissance des erreurs occasionnant un diagnostic tardif, un diagnostic erroné ou un traitement inapproprié. Recourir à des stratégies de gestion des incertitudes et des erreurs.	
Prise en charge du patient			25.0%
	Prescrire des traitements et des lentilles ophtalmiques pour corriger ou améliorer la vision.	Rédiger une ordonnance détaillée pour une correction de la vision.	
	Prescrire des traitements pharmacologiques.	Rédiger une ordonnance pour des médicaments.	
	Fournir des lentilles ophtalmiques pour corriger ou améliorer la vision.	Vérifier les paramètres, ajuster les lunettes du patient et lui donner des conseils sur leur utilisation et leur entretien, ainsi que sur le processus d'adaptation. Vérifier les paramètres de lentilles cornéennes, montrer comment les mettre et les enlever, donner des explications sur la durée d'utilisation et l'entretien. Évaluer l'ajustement de lentilles cornéennes et leur performance. Expliquer au patient comment il doit utiliser un dispositif optique destiné à corriger une basse vision.	

DOMAINE DE PRATIQUE	COMPÉTENCE	INDICATEUR	PONDÉRATION
	Exécuter des interventions thérapeutiques.	Retirer un corps étranger non pénétrant de la cornée ou de la conjonctive.	
	Éduquer le patient à participer à la prise en charge de ses troubles oculaires.	Enseigner au patient comment mettre et enlever ses lentilles cornéennes et les entretenir. Enseigner au patient comment utiliser une grille d'Amsler. Enseigner au patient comment utiliser des gouttes ophtalmiques et les mesures d'hygiène des paupières. Enseigner au patient comment utiliser un dispositif pour améliorer la vision. Donner au patient des instructions pour un traitement de la vision à domicile.	
	Informér le patient de la nécessité d'assurer un suivi et de la fréquence des visites de suivi.	Démontrer sa connaissance des modalités de suivi chez les patients qui portent des lentilles cornéennes. Démontrer sa connaissance des modalités de suivi chez les patients qui ont subi une chirurgie oculaire. Démontrer sa connaissance des modalités de suivi chez les patients traités pour une maladie oculaire.	
	Diriger le patient vers un professionnel de la santé approprié.	Orienter le patient vers le praticien compétent. Cibler l'information appropriée à transmettre dans le cadre de l'orientation d'un patient. Reconnaître l'urgence d'orienter le patient vers un autre professionnel.	
Pratique fondée sur la collaboration			0%
Savoir			0%
Gestion de la pratique			0%
	Mettre en place des mesures d'hygiène et de lutte contre les infections.	Appliquer les mesures de précaution habituelles pour le contrôle des infections.	100.0%